

Mourir écolo



Un mouvement plus vivant que jamais dans l'industrie tend à prouver que les rites mortuaires et le développement durable ne sont pas incompatibles.
Photo Noémie Letu, fournie par Alfred Dallaire MEMORIA

La Presse

Jadis à la traîne du Vieux Continent et de ses voisins américains, l'industrie funéraire du Québec a pris, au cours des dernières années, ses impacts environnementaux à bras-le-corps. Virée verte dans les coulisses de la mort, où la conscience écologique est plus vivante que jamais.

Plus de 60 000 Québécois passent l'arme à gauche tous les ans et au fur et à mesure que la Faucheuse aiguise sa lame, la planète accumule les corps, les cendres... et leurs contenants.

Trêve d'euphémismes: la mort, aussi froid semble le constat, se fait un peu chaque fois au péril de la vie sur Terre. Au-delà du deuil, les rituels funéraires touchent notamment les nappes phréatiques, l'écosystème et la couche d'ozone.

Or, un mouvement plus vivant que jamais dans l'industrie tend à prouver que les rites mortuaires et le développement durable ne sont pas incompatibles. Tant s'en faut. D'abord à la remorque de l'Europe, le Québec prend le pas. Et la Fédération des coopératives funéraires entend ouvrir la marche de cette révolution verte.

«Notre but n'est pas de faire l'économie des rites funéraires, parce qu'ultimement, les funérailles les plus écologiques sont celles où personne ne va», indique France Denis, responsable des communications de la Fédération des coopératives funéraires.

«L'idée est de pallier l'émission de gaz à effet de serre et, autant que possible, de la réduire à la source», ajoute Mme Denis.

Parmi les initiatives: la plantation de milliers d'arbres par l'entremise du projet Héritage. «Actuellement, nous sommes la seule coopérative funéraire à compenser entièrement nos émissions de gaz à effet de serre, dit Garry Lavoie, directeur de la Coopérative des Deux Rives, plus important regroupement funéraire en Amérique du Nord. Le déplacement des corbillards pendant les funérailles, le voyage des membres et des administrateurs lors des assemblées générales, la crémation ou l'inhumation... tout est calculé.»

En 2015 seulement, l'association de la région de Québec a déboursé 30 000 \$ pour que 8000 nouveaux arbres prennent racine au Pérou et au Québec. Une dizaine de coopératives funéraires du Québec participent, à différentes échelles, à l'initiative de reboisement et de collaboration Nord-Sud. Depuis 2009, un total de quelque 70 000 végétaux se sont ainsi ajoutés à la flore mondiale par l'entremise de coopératives forestières du Québec et de l'Amérique latine.

La Coopérative des Deux Rives, qui a mis noir sur blanc sa politique verte en 2009, a poussé son engagement jusqu'à optimiser l'efficacité énergétique de ses 11 bâtiments dans le nanodétail: géothermie, toilettes à faible débit, café équitable, papier certifié SFC, etc. «Nous avons aussi fait pression sur nos fournisseurs pour offrir des produits écologiques, se réjouit M. Lavoie, dont le travail a été récompensé par moult distinctions. C'est à la suite de nos démarches que Cercueils Magog a mis sur le marché des modèles de cercueils biodégradables, certifiés par le Green Burial Council [OSBL qui atteste des pratiques durables dans le milieu funéraire].»

Les entreprises s'évertuent

Au-delà des coopératives, un nombre croissant d'entreprises funéraires québécoises se montrent conscientes de leur empreinte... et conscientisées dans leur emprise. La maison Alfred Dallaire Memoria est l'une de celles qui permettent aux défunts ou à leurs proches de tisser leur fibre écologique jusqu'à l'éternel repos, que ce soit par l'entremise d'urnes biodégradables, d'inhumations sans embaumement ou de funérailles carboneutres.

«De plus en plus de clients souhaitent agir localement, et nous posent des questions pour organiser des funérailles le plus écologiques possible. Notre travail est de leur présenter les options et de leur montrer qu'elles ne sont pas si coûteuses», précise Julia Duchastel, vice-présidente de Memoria.

Après la mort inopinée de son frère Jean, Robert Langevin est l'un de ces clients qui ont choisi de rester fidèles aux valeurs vertes du défunt. «Dans son testament, mon frère a inscrit qu'il voulait que l'on dispose de son corps de manière écologique, sans autres détails, dit-il. Et moi-même, je suis très écolo, alors ce n'était même pas une question.»

La famille a choisi la crémation, et la réception s'est organisée à l'avenant: vaisselle réutilisable, vin bio, récupération, etc. Lors d'un deuil, bien peser les options peut toutefois devenir ardu, constate M. Langevin après coup. «Honnêtement, tout ça va très vite, surtout lorsque la mort est inattendue. Nous n'avons pas eu le temps de lire les études ni d'avoir de longues discussions pour comparer les méthodes d'inhumation ou de crémation.»

Aqua... quoi? Aquamation

Pourtant, les clients québécois sont les premiers à pouvoir voter vert lorsqu'il est question de disposer d'un corps. Si la crémation s'avère plus polluante, les études s'entendent pour dire que l'inhumation dégrade plus directement l'écosystème et la santé humaine.

Une solution point toutefois à l'horizon, puisque de plus en plus de familles endeuillées se tournent vers l'aquamation. Contrairement à la crémation habituelle, c'est de l'eau bouillante en mouvement, mélangée à une solution alcaline, qui dissout la dépouille. «Le résultat final est exactement le même qu'avec la crémation par le feu, soit de la poussière d'os, mais on ne brûle pas de gaz et on ne produit pas de CO₂», explique Éric LeSieur, du complexe du même nom à Granby, qui a importé la technique des États-Unis en 2015. Les eaux usées sont ensuite dirigées vers les égouts municipaux. «Mes clients choisissent ce procédé à 98 %. Nous venons tout juste de faire notre 300e [aquamation], et selon le fournisseur, je serai le salon le plus actif dans le monde d'ici la fin de l'année [2016].»

Deux facteurs rebutent en outre certaines maisons funéraires à emboîter le pas. Primo, le prix. La machine se détaille autour de 150 000 \$ US. «Elle coûtait 700 000 \$ il y a sept ans», nuance M. LeSieur.

Secundo, la durée du processus. «L'aquamation peut prendre jusqu'à huit heures, remarque Julia Duchastel, de Memoria. Nous n'avons pas jugé que c'était un rendement intéressant et nous avons préféré nous concentrer sur l'efficacité énergétique de nos fours crématoires. Avec de nouveaux appareils européens, nous avons réussi à réduire les émissions de 50 %.»

Quoi qu'il en soit, peu importe le moyen ou le motif, l'industrie funéraire et ses clients croient plus que jamais qu'il y a une vie après la mort. Du moins sur Terre...



Les cimetières naturels placent l'environnement au coeur de leur mission.
Sur la photo, le jardin des mémoires de la maison Alfred Dallaire Memoria.
Photo Claudia Bérubé, fournie par Alfred Dallaire Memoria

Partir sans laisser de traces

Six pistes pour réduire son empreinte écologique après le dernier souffle

Cimetières, format nature

D'abord populaires aux États-Unis et en Europe, les cimetières naturels placent l'environnement au coeur de leur mission: flore abondante, utilisation minimale de produits toxiques, mobilier fait de matériaux

recyclés, etc. Les Sentiers commémoratifs de la Rivière, dans les Laurentides, et le Cimetière naturel de la Coopérative funéraire de l'Estrie ont été les premiers à importer le concept au Québec, respectivement en 2009 et en 2012. Ces deux sites naturels, l'un à Prévost, l'autre à Sherbrooke, permettent de minimiser l'empreinte écologique des défunts et de symboliser plus sensément leur «retour à la terre». Seules les urnes cinéraires y sont acceptées. La maison Alfred Dallaire Memoria a d'ailleurs inauguré ce mois-ci à Montréal le jardin des mémoires, un endroit verdoyant où les familles éplorées peuvent disperser les cendres de l'être cher. «Il y a une réelle tendance à se tourner vers la nature, que ce soit l'eau ou la forêt, remarque Julia Duchastel. Dans les hôpitaux, par exemple, c'est prouvé que les patients guérissent plus vite s'ils voient, par la fenêtre de leur chambre, des arbres plutôt que du béton. Dans le deuil, il y a ce même effet d'apaisement.»

Aux urnes, voter vert

Les urnes botaniques, 100 % biodégradables, poussent l'idée du retour à la terre à son paroxysme, puisque les cendres du défunt, mixées aux ingrédients nécessaires à la germination, engendrent un arbre: cerisier, bouleau rouge, érable, sapin baumier, etc. En 2004, feu Flocon de Neige, unique gorille albinos avéré depuis la nuit des temps, a été l'un des premiers «cobayes» de l'urne Bios, inventée à Barcelone par les designers espagnols Martin Ruiz de Azua et Gerard Moliné. L'un des dépositaires québécois, Arbre de vie, vante ainsi le produit: «Les cendres, y compris ceux des restes incinérés, sont une bonne source de phosphore pour les plantes. Donc l'acte final de l'esprit écologique pourrait être de fertiliser un arbre.» Il existe également des urnes de glace, dans lesquelles les cendres vont rejoindre les eaux du Saint-Laurent.

Effacer son empreinte

De nombreux salons funéraires ont choisi au cours des dernières années de financer la plantation d'arbres pour honorer la mémoire des défunts et offrir des funérailles «carbonneutres». Une dizaine de membres de la Fédération des coopératives funéraires du Québec participent au projet Héritage, qui a permis de reboiser, par l'entremise de coopératives forestières, des terrains du Guatemala, du Pérou et du Québec.

Inhumation ou crémation?

En 2011, des étudiants à la maîtrise de l'École de technologie supérieure et de l'École Polytechnique, à la demande de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, ont réalisé la première étude comparative au Canada sur les conséquences environnementales des processus de disposition des corps. «Alors que l'inhumation a des impacts plus importants sur la santé humaine et la qualité des écosystèmes [mercure contenu dans les appareils dentaires, composants métalliques des cercueils, etc.], la crémation utilise des ressources et accentue les changements climatiques et la pollution de l'air», notent les chercheurs. Les étapes autour de la combustion du corps et du gaz naturel libèrent 762 kg de CO₂ (environ un vol aller-retour Montréal-Paris), tandis que l'inhumation génère en moyenne 126,8 kg de gaz à effet de serre, selon l'étude. Les technologies énergétiques se sont toutefois améliorées depuis. L'aquamation, ou hydrolyse alcaline, reste de loin la solution la plus écologique. Selon ses partisans, ce procédé offert à Granby et à Rouyn-Noranda serait responsable de l'émission d'un maigre kilogramme de dioxyde de

carbone.

Cercueils écologiques

Les impacts de l'inhumation peuvent être considérablement réduits grâce aux cercueils écologiques - sans matériaux métalliques - généralement des contenants en carton recyclé ou en bois provenant de forêts gérées de manière responsable. Mieux encore: pourquoi ne pas enterrer le corps en chair et en os, sans artifice? Pour des raisons sanitaires, une loi québécoise stipule que les corps doivent obligatoirement être mis en terre dans une caisse ou un linceul, à une profondeur d'au moins un mètre. De quoi compliquer nombre de funérailles ethniques, notamment celles des juifs et des musulmans, dont les moeurs commandent un retour minimaliste à la terre...

Dire non à l'embaumement

L'embaumement est souvent cité parmi les pratiques funéraires les plus toxiques pour l'environnement. Le responsable? Le formaldéhyde injecté dans les vaisseaux sanguins, qui a la triste réputation d'être polluant et... cancérigène. Des succédanés écologiques existent, mais à prix fort, et «la note est ultimement refilée aux clients», explique Denis Desrochers, président de la Corporation des thanatologues du Québec et propriétaire du Centre funéraire Grégoire Desrochers, à Victoriaville. Les intervenants du monde funéraire constatent en outre que de plus en plus de clients refusent l'embaumement. L'exposition du corps se fait alors promptement ou est tout simplement abandonnée.

En chiffres

100 000: Nombre de morts prévues au Québec pour l'année 2043, alors que quelque 60 000 morts ont été recensées annuellement depuis 2010.

80 %: Proportion des Québécois qui sont en faveur de la dispersion des cendres dans le cadre d'un rituel écologique. Ce choix reçoit l'adhésion de 90 % des jeunes de 25 à 34 ans, mais seulement 62 % des répondants de 65 ans et plus y sont favorables.

79 %: Proportion des Québécois qui prévoient opter pour la crémation au moment d'indiquer leurs dernières volontés. L'Église catholique la tolère depuis 1963, mais condamne toujours la dispersion des cendres dans la nature ou leur conservation à domicile.

40 %: Réduction potentielle des impacts environnementaux de l'inhumation grâce à l'utilisation d'un cercueil écologique et à l'abandon de la pierre tombale.

De 150 à 530 grammes: Quantité de formaldéhyde, un contaminant cancérigène, qui est utilisée lors de l'embaumement d'une dépouille.

95 %: Proportion de l'impact environnemental de la décomposition du corps liée au mercure solide, un contaminant qui est souvent présent dans les alliages dentaires.

Sources: Sondage Léger 2015 pour le compte d'Alfred Dallaire Memoria, Guide de la coopérative funéraire écoresponsable, Institut de la statistique du Québec, Agence France-Presse.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.